



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : MARCHÉ DE TRAVAUX DE  
REHABILITATION ET EXTENSION DU GYMNASE  
DE L'EST - LOT 6 ASCENSEURS PASSE AVEC  
LA SOCIÉTÉ SANEI ASCENSEURS**

**DÉCISION N° AU-18-186  
EN DATE DU 21 JUIN 2018**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment son article 27 ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°4933 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Monsieur Pierre LEBEAU, 7<sup>ème</sup> Adjoint au Maire ;

**VU** l'avis public à la concurrence envoyé au Moniteur des bâtiments et des travaux publics le 02/01/2018 ;

**CONSIDÉRANT** l'avis de la Commission d'appel d'offres, en date du 4 mai 2018, favorable à l'attribution du marché de travaux de réhabilitation et extension du gymnase de l'Est pour le lot 6 – Ascenseurs avec la société SANEI ASCENSEURS ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères de jugement ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec la société SANEI ASCENSEURS – 21 rue Gustave Eiffel – 89340 VILLENEUVE LA GUYARD, représentée par Monsieur ARRASATE Jokin, Directeur général, le marché de travaux de réhabilitation et extension du gymnase de l'Est - lot 6 Ascenseurs

Le marché est passé pour un délai global de 9 mois.

Le montant des travaux s'élève à : 29 980,00 € HT (35 976,00 € TTC).

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
l'Adjoint au maire chargé des grands travaux,  
des travaux d'entretien des équipements  
publics, de l'urbanisme et de l'habitat,

**Signé**

**Pierre LEBEAU**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20180621-lmc1H5308H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 22/06/2018  
Date de Publication : 22/06/2018